

Sécu sauvage

d'août 2018

« De chacun·e selon nos moyens, à chaque commun selon nos jugements »

Pour participer :

1. Demandez à Julien (07 55 60 42 77 ou julm@autogeree.net) un bulletin de **Jugement Majoritaire** à choisir à l'aveuglette, à remplir et à glisser anonymement dans l'urne ci-dessous.
2. Donnez au pot commun également ci-dessous : pièces, billets (en euros) ou chèques à l'ordre de « La Bascule ». **Ne donnez pas en fonction de vos jugements** mais en fonction de vos moyens ; pour une idée d'ordre de grandeur d'un don, disons un centième des revenus mensuels disponibles (5€ pour un RSA socle, 11€ pour un SMIC à temps plein, ...).

Bulletin du mois :

Bulletin de Jugement Majoritaire n°SS-2018-08-<identifiant-anonyme>					
Jugement :	Pour répartir le pot commun du mois, ayant pris tous les éléments en compte, je juge en conscience que le commun suivant mérite un soutien :				
Soutiens possibles :	Nul	Modeste	Moyen	Important	Généreux
Constance Social Club					
Ctrl-A					
Framasoft					
Ilico					
Lab'rousse					
Non à la Montagne à pellets					
Pour vous exprimer :	Jugez chaque commun individuellement en faisant une croix au croisement de sa ligne et de la colonne du soutien (n'importe lequel) que vous lui attribuez.				
Soutien par défaut :	Nul est le soutien qui sera attribué de votre part à tout commun sur lequel vous n'exprimez pas un et un seul jugement.				

Contrairement à la Sécurité sociale, notre Sécurité sauvage ne finance que des communs :

- **démocratiques**, selon l'appréciation usuelle : tels que le pouvoir y soit géré à 1 personne = 1 voix et/ou par tirage-au-sort, et tels que les personnes qui y travaillent participent à leur administration et/ou les personnes qui en font usage participent à leur orientation (typiquement une association à statuts démocratiques, ou une Scic).
- à **lucrativité limitée**, selon les critères de l'Économie Sociale et Solidaire.

Contactez Julien pour participer à la **vérification du dépouillement** et/ou proposer **d'autres communs**.

À la fin du mois :

Seront affichées ici même :

- La **distribution des soutiens reçus par chaque commun**, permettant de les classer conformément au principe du Jugement Majoritaire selon leur chaîne de soutiens majoritaires : la succession des soutiens médians, où pour passer au suivant on ôte un jugement attribuant le soutien médian précédent. Un soutien étant médian lorsque 50% des soutiens lui sont inférieurs et 50% lui sont supérieurs.
- La **répartition du pot commun en dons aux communs du mois**, chaque commun recevant entre 0% et 100% d'une part maximale égale du pot commun, selon le classement dans l'absolu de sa chaîne de soutiens majoritaires, c'est-à-dire son classement parmi l'ensemble des combinaisons de soutiens possibles. Cela afin que nous jugions les communs dans l'absolu plutôt que nous ne comparions entre-eux les communs en présence. Ainsi un commun aura de 0% à 20% de sa part maximale si son premier soutien majoritaire est **Nul**, de 20% à 40% s'il est **Modeste**, de 40% à 60% s'il est **Moyen**, de 60% à 80% s'il est **Important** et de 80% à 100% s'il est **Généreux**. Ses soutiens majoritaires suivants affinant le pourcentage par répétition de ce partage. Reportez-vous aux feuilles de répartition des mois précédents pour les calculs sur des cas concrets.

Remarque : Toute part du pot commun qui ne sera pas donnée (ce qui dépend uniquement de nos jugements) **reviendra entièrement au pot commun du mois prochain** (sans servir entre-temps d'épargne lucrative).

Attention : en l'état actuel, notre Sécurité sauvage **ne permet PAS à votre don d'être fiscalement déductible**, si cela est important pour vous, préférez un don direct auprès des communs concernés qui le permettent.